

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du lundi 2 mars 2020

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 20h07.

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 6.1), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 0.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Christophe LIME (à partir du 0.2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 0.2), M. Philippe MOUGIN, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 0.2), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 7.1), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 0.2) **Beure** : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Brailly : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON suppléant de M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER (à partir du 0.2) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 0.2) Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 0.2) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Annick JACQUEMET (à partir du 7.1), M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 0.2) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Veslesmes-Essarts : Mme Géraldine LAMBLA suppléante de M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY, Mme Christine WERTHE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Fontain : M. André AVIS François : M. Claude PREIONI La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Novillars : M. Philippe BELUCHE Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pugey : M. Frank LAIDIÉ Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance :

M. Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : S. BARATI-AYMONIER (jusqu'au 1.2.3), E. BRIOT (à partir du 0.2), P. CURIE, YM. DAHOU, C. DEVESA (à partir du 0.2), J. GROSPERRIN, JS. LEUBA, K. ROCHDI (jusqu'au 6.15), M. ZEHAF (jusqu'au 0.1), C. MAGNIN-FEYSOT, C. BOTTERON, C. PREIONI, P. CONTOZ, P. BELUCHE

Mandataires : N. BODIN (jusqu'au 1.2.3), C. LIME (à partir du 0.2), D. SCHAUSS, C. MICHEL, A. POULIN (à partir du 0.2), ML. DALPHIN, AS. ANDRIANTAVY, C. THIEBAUT (jusqu'au 6.15), A. GHEZALI (jusqu'au 0.1), G. BAULIEU, S. RUTKOWSKI, D. PARIS, D. HUOT, J. KRIEGER

Syndicat Mixte des Maisons Comtoises – accompagnement à la maîtrise d'ouvrage

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « SM Maisons Comtoises Nancray »	Montant de l'opération : honoraires variables (recettes)

Résumé :

Le syndicat mixte des Maisons Comtoises (SMMC) a confié à GBM une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un ou plusieurs bâtiments répondant à des fonctions aujourd'hui non satisfaites sur le site : réserves, accueil de groupes, médiation, expositions... La mission confiée doit permettre de mieux cerner les besoins ainsi que la manière d'y répondre. La phase 1 de cette mission ayant été réalisée (assistance à la réalisation du schéma directeur d'aménagement), il convient aujourd'hui d'engager la tranche optionnelle prévue au contrat. Cette 2e phase porte sur l'accompagnement au choix du maître d'œuvre et l'assistance pendant la réalisation des études pour chacune des opérations contenues dans le schéma directeur.

Après 30 ans d'ouverture au public, le Musée des Maisons comtoises souhaite affirmer son positionnement de lieu singulier, hybride et inclassable entre musée, centre de ressource et d'expérimentation et site culturel. Dès 2018, le SMMC travaillera sur un nouveau projet scientifique et culturel valorisant son héritage, poursuivant sa mission de recherche et de collecte. Le musée conçoit la production de connaissances comme le fondement de son développement futur.

Le Musée des Maisons Comtoises se trouve néanmoins aujourd'hui freiné dans ses ambitions du fait de conditions d'accueil trop restreintes pour des publics divers (scolaires mais aussi grand public, séminaires, etc.) mais aussi pour des événements (expositions temporaires notamment). Ces conditions empêchent par exemple d'exposer des œuvres fragiles et/ou une ouverture du musée à l'année.

Au cœur de cette réflexion sur les infrastructures proposées, le bâtiment des réserves constitue un levier très concret pour la refonte du projet scientifique du Musée. Les réserves du musée se trouvent actuellement dans une grange endommagée et saturée. Un projet a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité technique, néanmoins, le syndicat mixte souhaite saisir cette occasion pour élaborer un projet à l'échelle du musée.

La réflexion engagée doit permettre de repenser le site pour en faire un lieu inspirant pour la grande région, voire un lieu attractif à l'échelle nationale. Tout en veillant à ce qu'il ne supplante pas les maisons collections, le futur bâtiment des réserves devra être structurant et constituer le cœur d'une offre de conservation et de médiation renouvelées, fondées sur des contenus scientifiques originaux, des lieux et des actions de médiations innovants et rayonnants. Il devra permettre au musée de confirmer son rôle de développement local pour l'agglomération Bisontine et être pensé en lien avec le développement du tourisme régional. Ceci implique une réflexion globale sur le site : redéfinition des espaces d'accueil des publics permettant d'envisager de nouvelles perspectives telles que recherches, expérimentations, accueil des scolaires, de séminaires d'entreprise, espace de restauration tourné vers l'extérieur, hébergements, accessibilité optimale, espace événementiel d'envergure le cas échéant, voire équipements attenants ou liens avec des équipements voisins existants ou à créer (camping, autres...).

GBM est membre du syndicat mixte et à la demande de ce dernier réalise une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage. L'objectif est d'établir un schéma directeur d'aménagement du musée préalablement au recrutement par le syndicat d'un maître d'œuvre. Cette mission a fait l'objet d'une délibération et d'une convention en date du 27 septembre 2018.

Une première tranche relative à l'assistance au recrutement et au suivi du marché de programmation a déjà été réalisée pour un montant de 22 600 €HT.

Il est aujourd'hui proposé d'engager les tranches optionnelles de cette mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage. Ces tranches optionnelles concernent l'assistance pour le choix du maître d'œuvre et l'accompagnement pendant la réalisation des études de chaque opération. Conformément à la convention de septembre 2018 le montant des honoraires versé à GBM sera calculé en fonction des pourcentages suivants :

Montant HT de l'opération	Pourcentage honoraires
De 0 à 500 000 €HT	0,70 %
De 500 000 à 1 500 000€HT	0.525 %
Au-delà d' 1 500 000 €HT	0,35 %


Mmes C. CUINET, M. DONEY, O. FAIVRE-PETITJEAN, E. MAILLOT et T. ROBERT et MM. Y. DELARUE, V. FIETIER, P. GONON, C. LIME (2), A LORIGUET, D. HUOT (2), T. MORTON, JY. PRALON, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la poursuite du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 83

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 15